|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Logo Ministère des Eaux et Forêts.jpgLogo CJ.jpg | PROJET D’APPUI A L’APPLICATION DE LA LOI SUR LA FAUNE AU GABON (AALF) | | |  |
| REPUBLIQUE GABONAISE  Ministère Des Eaux Et Forêts | |  | CONSERVATION JUSTICE GABON  Téléphone : (+241) 074 23 38 65  E-mail : luc@conservation-justice.org  Web : www.conservation-justice.org | |

SOMMAIRE

[1 Points principaux 2](#_Toc7774926)

[2 Investigations 2](#_Toc7774927)

[3 Opérations](#_Toc7774928) 2-3

[4 Département juridique 3](#_Toc7774929)-4

[5 Communication](#_Toc7774930) 4

[6 Relations extérieures](#_Toc7774931) 4-5

[7 Conclusion 5](#_Toc7774932)

**Rapport Mensuel février 2025**

Conservation Justice



Union européenne

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l’Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Conservation Justice et ne reflète pas nécessairement les opinions de l’Union européenne.

# Points principaux

* Le 11/02/2025, deux présumés trafiquants ont été interpellés à Port-Gentil avec 3 pointes d’ivoire.
* Plusieurs rencontres importantes ont été organisées avec les partenaires institutionnels de Conservation Justice

# Investigations

Indicateur:

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’investigations menées | 6 |
| Investigations ayant mené à une opération | 1 |
| Nombre de trafiquants identifiés | 8 |

Les investigations ont été réalisées dans les provinces du pays, à savoir : l’Ogooué-Maritime à Port-Gentil et dans le Woleu-Ntem notamment à Lalara, Mitzic, Oyem et Bitam

Au total, quatre missions ont été organisées et huit trafiquants ont été identifiés. Deux ont été interpelés.

# Opérations

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’opérations menées | 1 |
| Nombre de trafiquants arrêtés | 2 |

Le projet a enregistré une opération ce mois de février : Celle réalisée le 11 février 2025 ayant conduit à l’arrestation de deux (2) trafiquants à Port-Gentil.

**Opération du 11 février 2025**

Suite à une information obtenue d'une source fiable concernant le commerce illicite de trophées d'animaux entièrement protégés, une équipe mixte composée des agents de la Direction de Lutte Contre le Braconnage du Ministère des Eaux et Forêts, des agents de la DGR de Port Gentil, assistée par l'ONG Conservation Justice, s'est déplacée sur le terrain pour interpeller deux individus suspectés.

Après un briefing impliquant les diverses équipes, l'opération de terrain a abouti à l'arrestation de deux individus soupçonnés de trafic d’ivoire, à savoir OMBWIRI MINKO Jean Marc et IGWOUÉ Jedfran Elsie. Ils ont été interceptés avec trois pointes d'ivoire intactes, trophées d'espèces animales intégralement protégées, qu'ils tentaient de vendre dans un hôtel de la ville de Port Gentil.

Interrogée, IGWOUÉ Jedfran Elsie a affirmé qu'un certain Patrick ISSOGUI lui avait confié les trois pointes d'ivoire pour les conserver et les revendre. C'est donc pour cette raison qu'elle s'est rendue à l'hôtel avec l'intention de commercialiser ces trophées afin de gagner un peu d'argent. Pour sa part, OMBWIRI MINKO Jean Marc va admettre qu'il a simplement conduit sa nièce IGWOUÉ Jedfran Elsie à l'hôtel pour vendre les ivoires. Les suspects ont été rapidement emmenés dans les bureaux de la DGR de Port Gentil où ils confirmeront leurs premières déclarations. Dans l'espoir qu'ils pourraient aider à retrouver le propriétaire des trois pointes d'ivoire identifié comme Patrick, les mis en cause ont été laissés en liberté provisoire.

# Département juridique

**4.1. Suivi des affaires**

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’affaires suivies | 01 |
| Nombre de condamnations | 00 |
| Affaires enregistrées | 0 |
| Nombre de prévenus | 02 |

Au cours de ce mois de Février, aucune affaire liée au trafic de faune n’est passée en jugement devant la chambre correctionnelle spécialisée du Tribunal de Première Instance de Libreville. Notons que les audiences sont actuellement suspendues sur l’étendue du territoire en raison de la grève des magistrats.

Cependant, le parquet spécial a enregistrée le 19 février 2025 la procédure ivoire de Port-Gentil mettant en cause les nommés IGOUWE Jedfran Elsie et OMBWIRI MINKO Jean Marc.

**4.2. Visites de prison**

Indicateur:

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de visites effectuées | 01 |
| Nombre de détenus rencontrés | 02 |

Le projet en enregistré une visite de prison ce mois de février. Deux détenus ont été visités à la maison d’arrêt de Libreville le 19 février par un Juriste.

# Communication

Indicateur:

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de pièces publiées | 00 |
| Télévision | 00 |
| Internet | 00 |
| Presse écrite | 00 |
| Radio | 00 |

Au cours du mois de février, aucune communication en rapport avec les activités AALF n’a été effectuée par Conservation Justice auprès de ses partenaires médias.

# Relations extérieures

**Indicateur :**

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de rencontres | 27 |
| Suivi de l’accord de collaboration | 17 |
| Collaboration sur affaires | 05 |

Durant le mois de février de nombreuses rencontres avec les autorités et partenaires ont eu lieu.

**Estuaire (05)**

Le 18 février 2025, l’Assistant Technique du Projet TRIDOM-UE a eu une séance de travail avec les partenaires de Space For Giants

Le 20 février, l’Assistant Technique du Projet TRIDOM-UE a eu un entretien avec la Direction Générale du partenaire CEB ;

Le 20 février 2025, l’Assistant Technique du Projet TRIDOM-UE a tenu une séance de travail au Ministère des eaux et forêts.

Le 25 février 2025, le Coordonnateur des activités adjoint TRIDOM-UE a tenu une séance de travail avec la DGFAP.

Le 26 février 2025, les Coordonnateurs des activités a rencontré le point focal protection de l’environnement d’Afripol pour un échange sur le sort des saisies en matière d’eaux et forêts.

**Ogooué Ivindo (17)**

Au cours d’une mission réalisée entre le 03 et le 07 février dans la province de l’Ogooué Ivindo, , l’Assistant Technique du Projet TRIDOM-UE et le coordonnateur adjoint ont rencontré plusieurs autorités à savoir le Préfet de la ville d’Ovan, le Commandant de la Brigade de gendarmerie centre adjoint de la ville d’Ovan, le Chef de cantonnement par intérim de la ville d’Ovan, le Gouverneur de la province de l’Ogooué-Ivindo, le Directeur Provincial des Eaux et Forêts , le Chef d’antenne de la police judiciaire, le Procureur de la République et son adjoint Près le Tribunal de Première Instance de Makokou, le Président du Tribunal de Première Instance de Makokou, les Conservateurs des parcs nationaux de l’Ivindo et Mwagna, le Directeur académique provincial de l’Ogooué-Ivindo et la déléguée spéciale en charge de la marie de Makokou et les responsables des sociétés forestières SOMIVAB et ROUGIER GABON

**Ogooué-Lolo (05)**

Durant sa mission d’appui à la Brigade Faune de Ndangui,le juriste accompagné du CB de la Brigade Faune a rencontré le chef de la brigade de Gendarmerie Centre de Lastoursville et le chef de cantonnement des Eaux et Forêts afin d’être présenté à ces derniers comme le juriste devant appuyer la procédure ivoire de Lastoursville. De plus ils ont rencontré le chef cantonnement d’Okondja afin de programmer des séances de travail conjointes.

# Conclusion